

N° 2025-146

CONVENTION DE MUTUALISATION DU TRANSPORT À LA DEMANDE

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre, le Conseil communautaire dûment convoqué le dix décembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme Patricia BERARD), FAVRE Maryse (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Corine MAIRONI-GONTHIER),

M. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne, GIROD-GEDDA Isabelle

MM. BROCHE Richard, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27	Présents : 17	Absents : 10	dont pouvoirs : 4
------------------	---------------	--------------	-------------------

Date de publication : 23 décembre 2025 au 23 février 2026

La Communauté de communes de Haute-Tarentaise dispose d'un service de transport à la demande opérationnel qui répond aux besoins de mobilité de ses habitants. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

L'extension de ce service à la Communauté de communes Les Versants d'Aime par une approche de mutualisation, permet aux deux territoires de bénéficier d'un service unifié avec le même personnel et les mêmes modalités d'organisation.

Face à la méconnaissance des besoins réels de la Communauté de communes Les Versants d'Aime, une approche progressive est préconisée. Ainsi, un point d'étape sera réalisé au mois de juin afin de mesurer la demande réelle sur le territoire des Versants d'Aime et l'extension proposée au territoire de la Haute-Tarentaise. L'adaptation du service sera organisée selon les résultats observés.

L'extension du service de transport à la demande représente une opportunité stratégique pour Les Versants d'Aime. Cette approche progressive et mutualisée permet de répondre aux besoins de mobilité des habitants tout en optimisant les ressources publiques. L'expérimentation d'une année offre un cadre sécurisé pour évaluer la pertinence du projet avant tout engagement financier supplémentaire.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de coopération intercommunale et de développement durable, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et au renforcement de l'attractivité territoriale.

Afin de mettre en place ce projet, une convention a été établie entre les deux communautés de communes afin de définir les modalités d'organisation et de financement du service.

La convention ci-après annexée est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant la délibération 2025-098, approuvant les orientations du projet social commun des deux intercommunalités,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE de mutualiser le service de transport à la demande avec la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, sous réserve de l'approbation de cette mutualisation par délibération concordante du conseil communautaire de Haute-Tarentaise.

APPROUVE la convention de mutualisation.

AUTORISE, dans ces conditions, le Président à signer la convention de mutualisation du transport à la demande avec la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 17 DÉCEMBRE 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI


LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME LA PLAGNE CEDEX